

# L'Écaille

**Société des pêcheurs amateurs du Haut-Lac de Neuchâtel  
Yverdon-les-Bains et environs**



## Procès-verbal

**Assemblée de printemps du 11 mars 2022 à 20h00. La cabane de L'Écaille**

Ouverture de séance : 20h00

### 1. Ouverture de l'assemblée et liste des présences

Le président Pascal Romerio salue les membres de l'assemblée. Selon la liste des présences, 25 membres présents et 13 membres excusés.

### 2. Adoption du PV de la dernière assemblée

Pas de remarques, le PV de l'assemblée du 15 novembre 2019 est accepté avec remerciements à son auteur.

### 3. Admissions-démotions-décès

- Admission : Néant
- Démission : Néant
- Décès : Jean-Marc Kolly

Le président Pascal Romerio demande à l'assemblée de se lever pour une minute de silence.

- Anniversaire de fidélité :
  - Pour 10 ans : Kevin Amann, Stéphane Guex, Claude Joseph, Laurent Margot
  - Pour 15 ans : Georges Maulaz, Claude-Alain Raymond, Pascal Romerio,
  - Pour 40 ans : Michel Rémy,
  - Pour 60 ans : Willy Barraud, Serge Grandchamp, Michel Pittet, Gérald Rebaud

•

### 4. Rapport du président

Cher(e)s membres,

Je vous remercie d'avoir fait l'effort d'être présent à notre assemblée de printemps. Et je remercie également tous les membres qui participent toute l'année à nos manifestations. Je remercie le comité qui m'aide dans cette tâche d'organisation et je le redis, c'est vous qui faites vivre l'écaille. L'écaille c'est vous, merci.

L'an dernier il n'a pas été possible de tenir une assemblée en ce mois de mars et comme beaucoup d'autres manifestations, il a fallu annuler. Je croise les doigts pour que de telles situations ne se reproduisent plus ! A l'heure actuelle, seule une mauvaise météo pourrait gêner nos futures rencontres.

L'ouverture de cette année 2022 a été la plus mauvaise depuis que j'en connais les statistiques. Du moins en ce qui concerne l'écaille. Une seule truite ! Encore bravo à Kevin. Espérons que ces magnifiques poissons puissent à l'avenir redevenir nombreux pour notre plus grand plaisir. Pour l'instant les prises de truites sont plutôt dans les souvenirs et les fantasmes que dans la réalité. Mais quand on regarde l'état de la basse partie des affluents de notre lac desquels sont issues nos truites, ce n'est pas pour demain ! D'autant plus que la pression des oiseaux piscivores dans ces zones n'a jamais été aussi forte. Imaginez-vous à la place d'une truitelle naissant à Orbe ou à Boudry. Il vous faudra survivre en recherchant votre nourriture dans un cours d'eau peuplé par de plus en plus rares insectes aquatiques, avec très peu de caches, de l'eau tiède en été avec un débit souvent insignifiant à l'étiage. Une qualité de l'eau parfois douteuse avec toutes sortes de substances pas très naturelles. Et pour compliquer la survie, des patrouilles quotidiennes de harles et cormorans qui chassent le moindre poisson avec voracité. Il vous faudra tenir plus de 700 jours dans ces conditions avant de descendre petit à petit jusqu'au lac. Après ce ne sera pas facile non plus, mais au moins la nourriture devait être un peu plus abondante. Il vous faudra aussi sans doute supporter une fois ou l'autre une pique d'hameçon et en lac ne pas vous aventurer dans les mailles d'un filet.

Alors, pêcher une truite lacustre de nos jours, c'est rare et précieux. C'est un plaisir qu'il faut savourer. C'est véritablement une survivante que l'on cherche à capturer. Mais il est aussi vrai qu'en ce qui me concerne en tout cas, il m'est difficile de relâcher une truite de lac maillée au contraire d'une truite prise en rivière. Même si en rivière, les populations de salmonidés diminuent aussi drastiquement. Il est tout de même beaucoup moins rare de pêcher quelques truites fario que leurs sœurs lacustres.

Reste à espérer que les sorties de pêche en cette année 2022 soient agréables et fructueuses. Mais comme pour la truite, les effectifs des autres salmonidés que nous pêchons comme les corégones sont en très nettes diminutions, les ombles en disparitions. Reste la perche et le brochet qui nous laisse parfois la possibilité de bon repas. Notre plaisir pour notre passion est pour la plupart d'entre nous inébranlable, mais hélas aussi de nombreux pêcheurs moins patients ou moins chanceux pêchent de moins en moins voir abandonne la pêche. Moins de poissons entraînent aussi moins de pêcheurs, moins de membres dans nos sociétés, moins de monde pour regarder et rapporter cette sensible dégradation de la biodiversité et moins de monde pour défendre les eaux tout simplement. Nous sommes aussi les yeux et les gardiens des milieux aquatiques, les lanceurs d'alertes.

Restons soudés entre pêcheurs, entre sociétés, entre cantons pour que perdurent la pêche et notre passion. En attendant, chers ami(e)s, je vous souhaite une saison pleine d'inoubliables souvenirs halieutiques.

Le Président : Pascal Romerio.

## **5. Rapport du Caissier**

Comptes 2021 le 11-ème rapport du caissier.

L'année 2021 a encore été marquée par le covid qui nous a empêchés de faire le loto.

Durant l'année écoulée, j'ai passé 235 écritures, soit 15 % de plus qu'en 2020 et les résultats sont les suivants :

Compte Pertes et Profits de 2021 :

Total des produits	Frs.	36'494.86
Total des charges	Frs.	35'710.10
Les comptes de 2021 se soldent par un bénéfice net de :	Frs.	784.76

Les bonnes recettes de cette année nous ont permis de faire un bel amortissement de la cabane et d'augmenté le fonds des du 75<sup>ème</sup> à CHF 11'000.00

Pour 2022 les dotations et amortissements seront établis en fonction des résultats.

Les comptes de la société étant sains, je propose de laisser les cotisations à CHF 50.- par personne.

Je remercie les membres de soutien pour leur aide et le comité pour son travail.

Pierre-Etienne Bornand ayant terminé son mandat, Raphaël Charrière sera le chef vérificateur pour les comptes 2022, assisté par Lionnel Guichard (qui n'as pas été convoqué cette année). Nous devons élire un remplaçant qui officiera en 2023 et 2024

Je vous remercie de votre attention et suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Concise, le 3 mars 2022

Le caissier : Charles Kull

## 6. Rapport des vérificateurs – Election des vérificateurs

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes

A l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2022 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ECAILLE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 3 mars à l'Ecaille, pour procéder avec le caissier et le président, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2021.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (235 écritures) recettes, dépenses sont conformes aux livres.
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exacts.

Que le bénéfice de l'exercice se monte à Frs. 784.76

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société.

Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Yverdon-les-Bains, le 11 mars 2022

Les vérificateurs aux comptes  
Pierre-Etienne Bornand et Raphaël Charrière

- L'assemblée accepte les comptes 2021 et donne décharge au caissier et au comité à l'unanimité.
- Jean-Pierre Huck se propose comme suppléant vérificateur des comptes pour 2023 et 2024

## 7. Election du comité

Les 4 membres du comité se représentent, il manque au minimum 1 personne (secrétariat).

Toujours personne pour le poste vacant, nous avons également besoin de volontaires pour les articles du traîneur et les annonces du traîneur.

Le comité est réélu en bloc sous les applaudissements.

## 8. Election du président

Le président Pascal Romerio se représente et est réélu sous les applaudissements.

## 9. Rencontres sportives et manifestations

Le président Pascal Romerio présente le calendrier des rencontres et des manifestations pour l'année 2022.

- dimanche 16 janvier ouverture
- samedi 19 mars amitié (neuchâtel)
- samedi 09 avril 1<sup>ère</sup> rencontre de printemps
- samedi 23 avril rencontre Filoche
- samedi 07 mai 2<sup>ème</sup> rencontre de printemps
- vendredi 13 mai Assemblée générale FSPALN
- dimanche 12 juin rencontre FSPALN (St.Blaise )
- samedi 06 août rencontre perches
- samedi 20 août pêche FEL
- samedi 03 septembre 1<sup>ère</sup> rencontre automne
- Samedi 10-11 septembre FEL
- samedi 08 octobre 2<sup>ème</sup> rencontre d'automne
- Samedi 05 novembre vide bateaux
- vendredi 11 novembre Assemblée générale d'automne
- samedi 10 décembre Noël de l'Ecaille
- ??? décembre loto (info suivra)

## 10. Fête-Eau-Lac

- La Fête-Eau-lac est agendée le 10 et 11 septembre 2022, le président Pascal Romerio remercie les membres de réserver les 9-10 et 11 septembre 2022.
- Le comité a décidé d'augmenter les prix de la soupe de poisson et de la salade de brochet.
- Le comité propose une dégustation de friture et beignets de perche du pêcheur Arm lors de la rencontre de printemps du 9 avril 2022.

- Pour la salade de brochet, le comité remercie les membres qui mettent à disposition leurs prises. Merci de nettoyer les prises et de noter sur le congélateur la date de la prise.

## **11. Correspondance / Fédération**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que le poisson de l'année est le corégone.

## **12. Consultative**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que pour la Consultative 2022, le comité FSPALN a décidé de donner toutes nos propositions dans 2 ans pour le prochain règlement du concordat. On a constaté qu'avant c'était inutile et contreproductif.

## **14. Divers et propositions individuelles**

Le président Pascal Romerio informe l'assemblée que la société va se mettre en ordre avec le Fisc ainsi qu'avec la vente de boissons alcoolisées.

Fernand Bachmann regrette le peu d'enthousiasme des membres de la société pour la journée de nettoyage de la cabane.

Le président Pascal Romerio remercie tous les membres pour leur présence à cette assemblée, il informe qu'une collation verrée est offerte aux participants et il clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 21h20

pour le PV : Bernard Collaud